

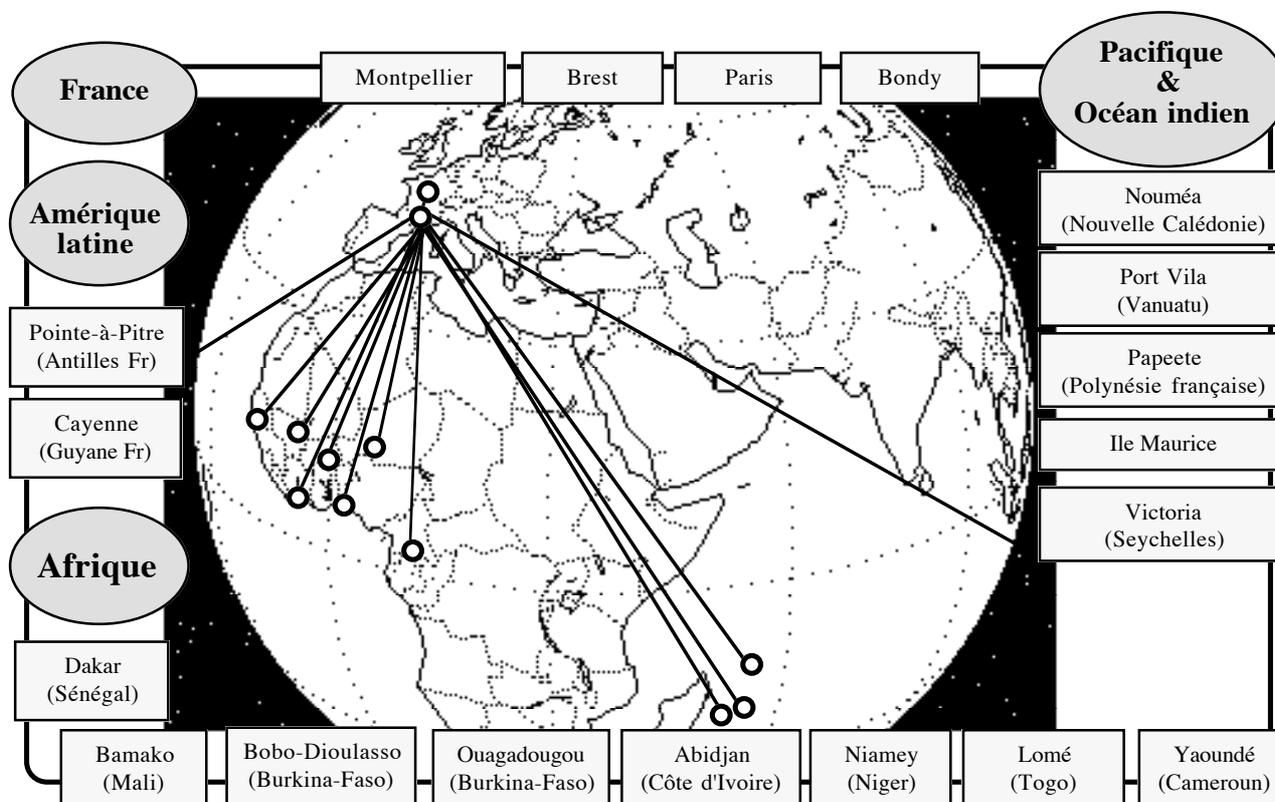
# RIO

un réseau international de communication électronique,  
pour la recherche scientifique,  
orienté vers les pays en développement

Les réseaux informatiques permettent à des scientifiques travaillant dans des laboratoires éloignés de mener des actions en commun, de confronter leur expérience, d'échanger des données, des références bibliographiques, des logiciels...de mettre les moyens de calculs puissants Ces réseaux ont connu ces dernières années un tel développement que la quasi-totalité des établissements de recherche publics et privés d'Europe occidentale et d'Amérique du nord y sont maintenant associés. En favorisant l'établissement de relations régulières entre chercheurs de ville, de pays, de continent différents, ils contribuent à renforcer les liens de la communauté scientifique internationale.

Dans les pays en développement, géographiquement éloignés des centres technologiques, les réseaux informatiques sont un moyen efficace de favoriser le transfert technologique, ils permettent aux communautés scientifiques locales d'établir des liens continus avec des laboratoires de pointe des pays du nord.

Le RIO, réseau informatique de l'ORSTOM a été développé en direction des pays en développements. Relié aux réseaux internationaux des universités et de la recherche des pays du nord, il s'étend au sud vers une dizaine de pays dont sept en Afrique sub-saharienne. C'est, dans ce continent, le seul réseau de ce type.



## **UN OUTIL ADAPTE AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT**

Dans les pays du sud, les distances entre universités, entre laboratoires, entre équipes de chercheurs sont plus grandes et plus difficiles à franchir. Les moyens manquent, les infrastructures sont déficientes, les télécommunications sont souvent chères et saturées. Disposer d'un moyen de communication fiable est un atout précieux.

Les réseaux informatiques permettent d'échanger des textes (c'est la messagerie électronique), des données (c'est le transfert de fichiers), des programmes informatiques, de débattre d'un sujet d'étude avec des collègues (c'est le forum électronique). Ils utilisent des techniques de contrôle et de compression de données, sont capables de grouper les opérations, d'attendre une période favorable pour transmettre (heures creuses) et de recommencer en cas d'anomalie jusqu'au succès de l'opération. L'augmentation considérable des performances des ordinateurs et leur baisse conjointe de coût permet de réaliser des réseaux performants et fiables avec des stations de travail bon marché qui, en outre sont exploités pour d'autres applications (statistiques, cartographie, télédétection...)

### **AMELIORER LA COOPERATION SCIENTIFIQUE NORD-SUD**

Les structures de recherche des pays en développement collaborent avec des institutions internationales et des laboratoires des pays du nord. Ces collaborations, indispensables à l'émergence d'un potentiel de recherche, induisent un besoin croissant de communication. Le réseau informatique est une réponse pertinente à ce besoin. Il permet un dialogue fréquent, non protocolaire, non contraignant pour les interlocuteurs (contrairement au téléphone) et il met les équipes en contact sur un plan d'égalité technologique.

### **FAVORISER LA COOPERATION REGIONALE**

Les méthodes et les thèmes de recherche des pays en développement ne sont pas la simple translation des recherches menées dans les pays industrialisés. Leurs objectifs sont plus proches de la satisfaction des besoins vitaux des populations (alimentation, santé,

éducation). Les résultats obtenus doivent être adaptés aux structures sociales, aux habitudes des populations et au rythme de développement technologique du pays. Si la coopération avec d'autres unités travaillant dans des conditions semblables est recherchée, la situation actuelle fait trop souvent, des métropoles occidentales le point de passage obligé des relations entre chercheurs de pays en développement. Les réseaux informatiques en établissant des liens directs, indépendamment des distances, des frontières nationales ou continentales contribuent à tisser des liens horizontaux entre communautés scientifiques de pays du Sud.

## **Communication électronique avec la CNUED**

Le projet ISP/Rio (UNCED Information strategy project in Rio) a pour but d'assurer un service de communication électronique à Rio de Janeiro, entre la conférence officielle, le forum des ONG et les réseaux internationaux. Il prévoit :

- un service de messagerie électronique à travers l'Internet avec les autres réseaux internationaux commerciaux ou non, permettant ainsi de favoriser le dialogue entre les participants et leurs bases dans les différents pays.
- un accès facile à des conférences électroniques sur les thèmes des conférences
- la possibilité de consulter des bases de données dont celle des textes préparatoires aux conférences
- un service de messagerie électronique ouvert aux utilisateurs brésiliens.

### **RIO A RIO**

L'ORSTOM, en collaboration avec Mr Carlos Afonso coordinateur d'ISP/RIO s'est proposé d'étendre les services ci-dessus à tous les sites desservis par son réseau "RIO".

C'est-à-dire que les installations informatiques de l'ORSTOM permettent aux organisations qui en font la demande :

- de disposer d'une boîtes aux lettres électroniques pour envoyer ou recevoir des messages, textes, documents à destination ou en provenance des sites des conférences,

- de participer aux forums électroniques qui sont ouverts par l'ISP/RIO

- de recevoir ou de consulter les textes préparatoires aux conférences au fur et à mesure de leur publication et de leur traduction en Français .

Ce service est mis gratuitement à la disposition des organisations (ONG ou gouvernementales) participant aux conférences de RIO jusqu' en fin Juin 1992 dans les lieux suivants:

Dakar, Bamako, Ouagadougou, Abidjan, Niamey, Lomé, Yaoundé,

Seychelles, Nouméa, Tahiti, Port-Vila, Cayenne, Pointe-à-Pitre

L'accès à ce service doit être demandé au représentant de l'ORSTOM du pays. Chaque utilisateur signe une charte d'adhésion et reçoit un code d'accès à l'ordinateur.

A l'issue des conférences, les participants qui le souhaitent, pourront continuer à utiliser le réseau RIO (après accord du représentant de l'ORSTOM) mais devront s'engager à contribuer aux frais de télécommunication dans le cadre d'une convention avec l'ORSTOM.

Mme Monique MICHAUX, responsable technique du RIO est chargée d'assurer la coordination des moyens techniques nécessaires à cette opération.

Pascal RENAUD - 13/4/92

### Exemple : la liste des textes traduits en Français:

====> CNUED - liste: <====

1.0 : Contenu de cette conference (0kB)  
 2.0 : PC/13 Ordre du Jour (51 kB)  
 3.0 : PC/15 Pauvrete.. (49 kB)  
 4.0 : PC/16 Environn. & Devel. (26kB)  
 5.0 : PC/18 Ressources Financieres (31kB)  
 6.0 : PC/19 Sante, Environnement (20kB)  
 7.0 : PC/20 Decisions Adoptees (18kB)  
 8.0 : PC/22 Climat Synthese Pt.-1 (27kB)  
 9.0 : PC/22 Climat Synthese, Pt.-2 (28kB)  
 10.0 : PC/23 Climat (32kB)  
 11.0 : PC/24 Gestion Sols, Pt.-1 (45kB)  
 12.0 : PC/24 Gestion Sols, Pt.-2 (21kB)  
 13.0 : PC/25 Product.Durable Pt.-1 (31kB)  
 14.0 : PC/25 Product.Durable Pt.-2 (26kB)  
 15.0 : PC/26 Conference Agriculture (32kB)  
 16.0 : PC/28 Diversite Biologique (44kB)  
 17.0 : PC/29 Biotechniques (40kB)  
 18.0 : PC/33 Eau - Agriculture (27kB)  
 19.0 : PC/35 Chimiques Toxiques (35kB)  
 20.0 : PC/36 Institutions (25kB)  
 21.0 : PC/14 Rapport du Secr.Gen. (47kB)  
 22.0 : PC/14 Annexe (29kB)  
 23.0 : PC/21 Education, Environnement (37kB)  
 24.0 : PC/27 Forets, 1ere partie (25kB)  
 25.0 : PC/27 Forets, 2eme partie (28kB)  
 26.0 : PC/27 Forets, 3eme partie (36kB)  
 27.0 : PC/30 Oceans, 1ere partie (47kB)  
 28.0 : PC/30 Oceans, 2eme partie (41kB)  
 29.0 : PC/31 Pollution Marine (60kB)  
 30.0 : PC/17 Transfert Technologie (41kB)  
 31.0 : PC/32 Eau douce, 1ere partie (41kB)  
 32.0 : PC/32 Eau douce, 2eme partie (43kB)  
 33.0 : PC/34 Dechets Dangereus, Pt.-1 (31kB)  
 34.0 : PC/34 Dechets Dangereus, Pt.-2 (29kB)  
 35.0 : PC/37 Questions d'organisation (4kB)  
 36.0 : PrepCom-2: Rapport (41kB)  
 37.0 : PrepCom-2: Decisions/A (31kB)  
 38.0 : PrepCom-2: Decisions/B (49kB)  
 39.0 : PrepCom-2: GT-I (19kB)  
 40.0 : PrepCom-2: GT-II (23kB)

41.0 : PrepCom-2: GT-III (9kB)  
 42.0 : PrepCom-2: Documents (11kB)  
 43.0 : .WPCK.. (0kB)  
 44.0 : THIS IS A TEST (0kB)  
 45.0 : PC/95 PC-IV (1kB)  
 46.0 : PC/40 LETTRE PRESIDENT (5kB)  
 47.0 : PC/41/ADD.2 RAPPORTS NATIONAUX (8kB)  
 48.0 : PC/42 A-21 (22kB)  
 49.0 : PC/42/ADD.10 A-21 (36kB)  
 50.0 : PC/42/ADD.4 A-21 (26kB)  
 51.0 : PC/42/ADD.5 A-21 (18kB)  
 52.0 : PC/42/ADD.6 A-21 (72kB)  
 53.0 : PC/42/ADD.7 A-21 (36kB)  
 54.0 : PC/42/AD.8 A-21 (23kB)  
 55.0 : PC/42/AD.9 A-21 (23kB)  
 56.0 : PC/43 ETABLISSEMENTS HUMAINS (98kB)  
 57.0 : PC/44 REUNIONS REGIONALES (44kB)  
 58.0 : PC/44/ADD.1 RESUME (5kB)  
 59.0 : PC/45 PAUVRETE (71kB)  
 60.0 : PC/46 L'ENVIRONNEMENT & LE DEVELOPPEMENT (43kB)  
 61.0 : PC/47 L'ECONOMIE INTERNATIONALE (53kB)  
 62.0 : PC/49 COMPTABILITE - ENVIRONNEMENT (21kB)  
 63.0 : PC/51 RESSOURCES FINANCIERES (72kB)  
 64.0 : PC/52 SCIENCE (47kB)  
 65.0 : PC/52 SCIENCE (71kB)  
 66.0 : PC/54 L'HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT (62kB)  
 67.0 : PC/55 EDUCATION (55kB)  
 68.0 : PC/56 REGLEMENTS DE LA CONFERENCE (44kB)  
 69.0 : PC/57 CHANGEMENTS CLIMATIQUES (11kB)  
 70.0 : PC/58 OZONE (32kB)  
 71.0 : PC/42/ADD.4 A-21: DIVERSITE BIOLOG. (39kB)  
 72.0 : PC/42/ADD.3 A-21: FORETS (27kB)  
 73.0 : PC/42/ADD.2 A-21: TERRES (61kB)  
 74.0 : PC/59 POLLUTION ATMOSPHERIQUE (56kB)  
 75.0 : PC/61 AGRICULTURE (2kB)  
 76.0 : PC/62 DESERTIFICATION-II (76kB)  
 77.0 : PC/62 DESERTIFICATION-II (50kB)  
 78.0 : PC/62 DESERTIFICATION-III (52kB)  
 79.0 : PC/63 SOL: PROTECTION & GESTION (72kB)  
 80.0 : PC/64 FORETS-II (113kB)

81.0 : PC/65 FORETS: PRINCIPES (11kB)  
82.0 : PC/67 BIOTECHNIQUES-I (45kB)  
83.0 : PC/66 DIVERSITE BIOLOGIQUE (56kB)  
84.0 : PC/67 BIOTECHNIQUES-II (54kB)  
85.0 : PC/68 SOCIETES TRANSNAT. (21kB)  
86.0 : PC/69 OCEANS-II (121kB)  
87.0 : PC/72 CRISE DU GOLFE (48kB)  
88.0 : PC/72/CORR.1 CRISE DE GOLFE (1kB)  
89.0 : PC/73 EAU DOUCE (21kB)  
90.0 : PC/74 CHIMIQUES TOXIQUES (90kB)  
91.0 : PC/75 DECHETS DANGEREUX (81kB)  
92.0 : PC/76 DECHETS SOLIDES (113kB)  
93.0 : PC/77 INSTRUMENTS EXISTANTS (40kB)  
94.0 : PC/79 EAUX TRANSFRONTIERES (35kB)  
95.0 : PC/80 INSTITUTIONS (30kB)  
96.0 : PC/81 LETTRE: PEROU, 27 JUIN (10kB)  
97.0 : PC/82 LETTRE PNUE (29kB)  
98.0 : PC/83 LETTRE PEROU (12kB)  
99.0 : PC/85 LETTRE: CHINE (28kB)  
100.0 : PC/86 PROPOSITION: CHINE (11kB)  
101.0 : PC/88 TRAFIC DES DECHETS (8kB)  
102.0 : PC/90 A-21: COMUNAUTE EUROPEENNE (9kB)  
103.0 : PC/91 LETTRE: PORTUGAL (7kB)  
104.0 : PC/92 LETTRE: SENEGAL (7kB)  
105.0 : PC/94 RAPPORT: GT-III (47kB)  
106.0 : Rapport PrepCom-III (59kB)  
107.0 : Rapport PrepCom-III: DECISIONS 1-10 (54kB)  
108.0 : Rapport PrepCom-III: DECISION 11 (34kB)  
109.0 : Rapport PrepCom-III: DECISIONS 12-32 (61kB)  
110.0 : Rapport PrepCom-III: GT-I (33kB)  
111.0 : Rapport PrepCom-III: GT-II (35kB)  
112.0 : Rapport PrepCom-III: GT-III (25kB)  
113.0 : Rapport PrepCom-III: DOCUMENTS (28kB)  
114.0: PC/100/ADD.4: A-21 Gestion des Dechets (22kB)  
115.0: PC100Ad.15:A-21 Gestion des Terres (21kB)  
116.0: PC100Ad.18:A-21 Montagnes Ecosystemes (20kB)  
117.0: PC100Ad.15:A-21 Gestion des Terres (21kB)  
118.0: PC/100/ADD.4: A-21 Gestion des Dechets (45kB)  
119.0: PC100Ad.25: A-21 Dechets Solides (45kB)  
120.0: PC100Ad.5: A-21 Sante (49kB)  
121.0: PC100Ad.17: A-21 Desertification (38kB)  
122.0: PC100Ad.23:A-21 Chimiques Toxiques (53kB)  
123.0: PC100Ad.14: A-21 Atmosphere (77kB)  
124.0: PC100Ad.24: A-21 Dechets Dangereux (48kB)  
125.0: PC100Ad.5: A-21 Sante (49kB)  
126.0: PC96: Ordre du Jour Provisoire (68kB)  
127.0: PC100Ad.23:A-21 Chimiques Toxiques (53kB)  
128.0: PC96: Ordre du Jour Provisoire (68kB)  
129.0: PC100Ad.18:A-21 Montagnes Ecosystemes (20kB)  
130.0: PC100Ad.14: A-21 Atmosphere (77kB)  
131.0: PC100Ad.17: A-21 Desertification (38kB)  
132.0: PC100Ad.24: A-21 Dechets Dangereux (48kB)  
---- FIN REPONSE -----

## Exemple 2 texte N°128

Subject: PC96: Ordre du Jour Provisoire

PC/96: ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Distr.  
GENERALE  
  
A/CONF.151/PC/96  
27 janvier 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Comite preparatoire de la Conference  
des Nations Unies sur l'environnement  
et le developpement  
Quatrieme session  
New York, 2 mars-3 avril 1992  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS

### D'ORGANISATION

#### Ordre du jour provisoire annote

La section I du present document contient l'ordre du jour provisoire de la quatrieme session du Comite preparatoire, tel qu'il l'a approuve a sa troisieme session (decision 3/32), les annotations a l'ordre du jour provisoire et le projet de programme de travail du Comite. La section II contient l'ordre du jour provisoire de la quatrieme session du Groupe de travail I, tel que le Comite preparatoire l'a approuve a sa troisieme session (decision 3/20), les annotations a l'ordre du jour provisoire et le projet de programme de travail du Groupe. La section III contient l'ordre du jour provisoire de la quatrieme session du Groupe de travail II, tel que le Comite preparatoire l'a approuve a sa troisieme session (decision 3/24), les annotations a l'ordre du jour provisoire et le projet de programme de travail du Groupe. La section IV contient l'ordre du jour provisoire de la troisieme session du Groupe de travail III, tel que le Comite preparatoire l'a approuve a sa troisieme session (decision 3/30), les annotations a l'ordre du jour provisoire et le projet de programme de travail du Groupe.

#### TABLE DES MATIERES

##### Paragraphes

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA QUATRIEME SESSION DU COMITE PREPARATOIRE .....	1
- 21	
A. Ordre du jour provisoire de la quatrieme session du Comite preparatoire .....	3
Annotations .....	1
- 21	
B. Projet de programme de travail du Comite preparatoire .....	9
II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL I .	22
- 42	
A. Ordre du jour provisoire du Groupe de travail I .....	13
Annotations .....	22
- 42	
B. Projet de programme de travail du Groupe de travail II.....	26
IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL III..	49
- 56	
A. Ordre du jour provisoire du Groupe de travail III .....	29
Annotations .....	49
- 56	

B. Projet de programme de travail du Groupe  
de travail III .....  
31

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET PROJET  
DE PROGRAMME DE TRAVAIL  
DE LA QUATRIEME SESSION DU COMITE PREPARATOIRE

A. Ordre du jour provisoire de la quatrieme  
session  
du Comite preparatoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres  
questions  
d'organisation.

2. Preparatifs de la Conference des Nations  
Unies sur